



Nonfood Compounds
Program Listed (K1)
(158364)

SOLVANT DE DÉGRAISSAGE

- ▶ **Dégraisse toutes les pièces mécaniques grasses et huileuses, filtres, boîtes de vitesses, pompes à injection, embrayages, blocs moteurs, lames de ressort, etc ...**
- ▶ **Nettoie les caractères, rouleaux, encriers d'imprimerie et machines offset.**
- ▶ **Nettoie les moteurs électriques hors tension.**
- ▶ **Point éclair supérieur à 61 °C.**
- ▶ **Sans solvants chlorés ni glycols.**
- ▶ **Agrément NSF catégorie K1 : dégraissage des pièces en dehors de la zone de préparation des aliments.**

Possède un excellent pouvoir solvant des huiles, des graisses, des cambouis, des fiouls lourds et légers.
Ne corrode pas les métaux, n'attaque pas les plastiques et les joints.
Laisse un film protecteur de la corrosion et de la rouille.
Solvant légèrement volatil minimisant les pertes par évaporation.

APPLICATION

Recommandé pour une utilisation en fontaine de dégraissage.
Une fois les pièces dans le bac, activer le dégraissage à l'aide du pinceau jusqu'à disparition des salissures.
Pour un séchage plus rapide, souffler les pièces à l'air comprimé.
Peut s'utiliser en pulvérisation, pinceau ou chiffon.
Convient également pour une utilisation avec agitation ultrasonique sans chauffage.

UTILISATEURS

Garages, stations-service, transporteurs, T.P., services d'entretien industriels, imprimeries et industries diverses.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.
Eviter de stocker dans un local surchauffé.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : liquide limpide incolore.
Odeur : solvant.
Densité : environ 0,79.
Point éclair : > 61 °C.
Indice Kauri-butanol : 31.
Point d'aniline : 70 °C.
Rigidité diélectrique (ASTM D 877) : 51 000 V par cm.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D19-1118-6760



POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC
et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité,
nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr
PROTECTION PRÉCONISÉE : gants nitrile, lunettes, vêtements de protection.

